

pour AJ **1 | 2** mois

N° 2035-A-SD-2020

Si ce formulaire est déposé sans informations chiffrées, cocher la case « néant » ci-dessous

Ne porter qu'une somme par ligne (ne pas porter les centimes)

1 NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION		CONSEIL DIVERS														
Nature de l'activité (1)		86 Adhérents										Code activité pour les praticiens médicaux				
N° SIRET									si exercice en société (2)	AV		Nombre d'associés	AS			
Résultat déterminé (2)	d'après les règles « recettes-dépenses »					AK	d'après les règles « créances-dettes »					AL				
Comptabilité tenue (2) :	Hors taxe	CV	<input checked="" type="checkbox"/>	Taxe incluse	CW	Non assujetti à la TVA						AT				
Si vous êtes adhérent d'un organisme agréé (association ou organisme mixte) ou client d'un viseur fiscal	AM	<input checked="" type="checkbox"/>	Année d'adhésion					Nombre de salariés	AP			Salaires nets perçus	AR			
Montant des immobilisations (report du total des bases amortissables hors TVA déductible de la col.4 du tableau I de la déclaration n° 2035)						DA										
2	1	Recettes encaissées y compris les remboursements de frais (1)											AA	76 484	102,74 %	
R E C E T T E S	2	Débours payés pour le compte des clients (2)											AB			
	3	Honoraire rétrocédés (dont suppléments rétrocédés)											(3)	AC	2 039	2,74 %
	4	Montant net des recettes											AD	74 445	100,00 %	
	5	Produits financiers (4)											AE	10	0,01 %	
	6	Gains divers (5)											AF	2 771	3,72 %	
	7												AG	77 225	103,73 %	
			TOTAL (ligne 4 à 6)													
3	8	Achats (6)											BA	2 469	3,32 %	
DÉPENSES	9	Frais de personnel	Salaires nets et avantages en nature (7)											BB	5 398	7,25 %
	10		Charges sociales sur salaires (parts patronale et ouvrière)											BC	756	1,02 %
	11		Taxe sur la valeur ajoutée											BD		
	12	Impôts et taxes (8)	Contribution économique territoriale											JY	405	0,54 %
	13		Autres impôts											BS	761	1,02 %
	14		(9) Contribution sociale généralisée déductible											BV	3 024	4,06 %
	15	Loyer et charges locatives											BF	2 723	3,66 %	
	16	Location de matériel et de mobilier – dont redevances de collaboration (10)											BW			
	17	Entretien et réparations			275	0,37 %	Total : Travaux, Fournitures et Services Exterieurs									
	18	Personnel intérimaire			15	0,02 %										
	19	Petit outillage (11)			511	0,69 %										
	20	Chauffage, eau, gaz, électricité			214	0,29 %										
	21	Honoraires ne constituant pas les rétrocessions (11)			2 431	3,27 %										
	22	Primes d'assurances			407	0,55 %										
	23	Frais de véhicules (12)			5 809	7,80 %	Total : Transport et déplacements									
		(cocher la case si évaluation forfaitaire)		...												
	24	Autres frais de déplacements (voyages...)			3 683	4,95 %										
	Charges sociales personnelles (13)	dont obligatoires			BT	9 495										
25		dont cotisations facultatives Madelin	BZ	1 517	dont facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite	BU	157									
26	Frais de réception, de représentation et de congrès			1 281	1,72 %											
27	Fournitures de bureau, frais de documentation, de correspondance et de téléphone			1 894	2,54 %	Total : Frais divers de gestion										
28	Frais d'actes et de contentieux			41	0,06 %											
29	Cotisations syndicales et professionnelles		BY	279	0,37 %											
30	Autres frais divers de gestion			2 831	3,80 %											
31	Frais financiers (14)															
32	Pertes diverses (15)															
33						TOTAL (lignes 8 à 32)	BR	46 960	63,08 %							

NOM ET PRENOMS OU DÉNOMINATION

CONSEIL DIVERS

N° SIRET

86 Adhérents

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT	4	34	Excédent (ligne 7 – ligne 33)					CA	30 265	40,65 %
	35	Plus-values à court terme (16)						CB	6	0,01 %
	36	Divers à réintégrer (17)						CC	4 871	6,54 %
	37	Bénéfice Société civile de moyen (18)						CD		
	38		TOTAL (ligne 34 à 37)					CE	35 142	47,21 %
	39	Insuffisance (ligne 33 – ligne 7)						CF		
	40	Frais d'établissement (19)						CG	4	0,01 %
	41	Dotation aux amortissements (20)						CH	1 148	1,54 %
	42	Moins-value à court terme						CK	45	0,06 %
	43	Divers à déduire (21)	dont exonération sur le bénéfice « zone franche urbaine territoire entrepreneur »	CS		dont exonération sur le bénéfice « pôle de compétitivité » hors CICE	AX		CL	1 508 2,03 %
			dont exonération sur le bénéfice « entreprise nouvelle »	AW		dont l'abondement sur l'épargne salariale	CT			
			dont exonération « jeunes entreprises innovantes »	CU		dont exonération sur le bénéfice « jeunes artistes »	CO			
			dont exonération médecins « zones déficitaires en offre de soins »	CI		dont déductions « médecins conventionnés de secteur I »	CQ			
	44	Déficit Société civile de moyens (18)						CM		
	45		TOTAL (lignes 39 à 44)					CN	2 705	3,63 %
	46	Bénéfice (ligne 38 – ligne 45)						CP	32 437	43,57 %
	47	Déficit (ligne 45 – ligne 38)						CR		
	5		Montant de la TVA afférante aux recettes brutes :					CX	12 423	
		Taxe sur la valeur ajoutée	Montant de la TVA afférante aux achats (biens et services autres qu'immobilisations) :					CY	1 813	
			dont montant de la TVA afférante aux honoraires rétrocédés :					CZ		9
	6	Contribution économique territoriale (23)	Recettes provenant d'activités exonérées à titre permanent :					AU		

Barèmes kilométriques (évaluation forfaitaire des frais de transport : autos et/ou motos) (B) et (12)

7 (1) Type : T (véhicule de tourisme ; M (Moto) ; V (VéloMOTEUR, scooter) ; (2) mettre une croix dans la colonne ; (3) indiquer : super, diesel, super sans plomb, GPL.

Désignation des véhicules :			Puissance fiscale	Barème BNC (2)	Barème BIC		Kilométrage professionnel	Indemnités kilométriques déductibles	Amortissements pratiques à réintérer (si véhicules inscrits au registre des immobilisations)
Modèle(s)	Type (1)	(2)			Type de carburant (3)				
	T	X				18 154			
Frais réels non couverts par les barèmes kilométriques ----->									
Total A à reporter ligne 23 de l'annexe 2035 A ; total B à reporter au cadre B de la page 2 de la déclaration 2035								A	B